

DECLARATION DE CANDIDATURE DU BINÔME

Candidat 1

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Adresse professionnelle (ou à défaut personnelle) :

Mode d'exercice :

Collège électoral de candidature : libéral / salarié (rayer la mention inutile)

Titres :

- Titulaire du titre de Masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat OU d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat (rayer la mention inutile)

- Autres :

Fonctions dans les organismes professionnels actuelles et passées:

Fonctions ordinaires actuelles et passées :

Je vous informe par la présente de ma candidature aux élections ordinaires (préciser la date de l'élection et le conseil concerné par l'élection) :

.....

Signature candidat 1 :

**Le binôme de candidats doit être obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.
La présente déclaration conjointe de candidature doit être revêtue de la signature des deux candidats à peine de nullité. Chaque membre du binôme peut également souscrire une déclaration individuelle de candidature dès lors qu'il mentionne les noms, prénoms et date de naissance de l'autre membre du binôme et qu'il joint son acceptation.**

Candidat 2

Nom :

Prénom d'usage :

Date de naissance :

Adresse professionnelle (ou à défaut personnelle) :

Mode d'exercice :

Collège électoral de candidature : libéral / salarié (rayer la mention inutile)

Titres:

- Titulaire du titre de Masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat OU d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat (rayer la mention inutile)
- Autres :

Fonctions dans les organismes professionnels actuelles et passées:

Fonctions ordinaires actuelles et passées :

Je vous informe par la présente de ma candidature aux élections ordinaires (préciser la date de l'élection et le conseil concerné par l'élection) :

.....

Signature candidat 2 :

**Le binôme de candidats doit être obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.
La présente déclaration conjointe de candidature doit être revêtue de la signature des deux candidats à peine de nullité. Chaque membre du binôme peut également souscrire une déclaration individuelle de candidature dès lors qu'il mentionne les noms, prénoms et date de naissance de l'autre membre du binôme et qu'il joint son acceptation.**